



# A1 système de montage

L'intégralité du système de montage y compris les tôles d'encadrement et d'étanchéité convient pour les toits dont la pente est comprise entre 25° et environ 60°. Le montage du générateur solaire sans les tôles d'étanchéité fournies par SolarWorld® est admissible si la pente est supérieure à 10°. Dans ce cas, les tôles d'étanchéité doivent être fournies par l'entreprise du bâtiment ou le couvreur. Les charges perpendiculaires maximales exercées à la surface du générateur solaire ne doivent pas dépasser les 2,40 kN/m<sup>2</sup> dans les deux directions (pression d'enneigement et dépression générée par vents violents).

## Structure du bâtiment et montage standard

### Liteaux, chevrons et lattage complémentaire :

**Rénovation du toit :** à l'endroit prévu pour le Toit Solaire®, un lattage vertical de 30 x 50 mm est monté sur les liteaux existants. Les profilés verticaux sont vissés sur ce lattage vertical.

**Nouvelle construction :** des chevrons, les liteaux et le lattage vertical de 30 x 50 mm sont montés sur la charpente. Les profilés verticaux sont vissés sur le lattage vertical complémentaire.

Les profilés de positionnement horizontaux sont fixés sur les profilés verticaux.

**Aération face arrière :** pour former une deuxième surface de protection contre une éventuelle condensation, il est nécessaire de poser ou de conserver un film PE perméable à la vapeur. Le pare-vapeur doit être certifié CSTB.

**Film PE perméable à la vapeur :** L'écart minimum entre la face arrière du laminé photovoltaïque (PV) et le film PE doit être de 8 cm. Il convient de veiller à ce qu'aucun corps étranger ne se trouve entre la face arrière du laminé et ce film PE. Eviter de préférence tout contact entre le laminé PV, les éléments de la charpente et les câbles électriques.